



**17/09/2021 Document de travail**

# PROJET PEDAGOGIQUE

**Accueil Collectif de Mineurs**

**Périscolaire**

*Louis Fiori*

*Primaire*

<b>SOMMAIRE</b>
-----------------

**I - Préambule :**

**Introduction :**

- 1- Le lien du projet du PEDT au projet de Service
  - 2- Le Projet de service (les valeurs)
  - 3- Qu'est-ce qu'un accueil de loisirs de mineurs pour Carros ?
    - Le Suivi sanitaire
    - L'accueil spécifique d'enfants porteurs de handicap
    - Les CAMP
    - Les PAP
- Le rôle de l'animateur : repérant, observation, accueil...

**II/ LA SITUATION INITIALE :**

- Descriptif de l'ACM (adresse, horaires,)
- Les locaux
- Public et caractéristique
- Les moyens humains, matériels et financiers
- Les moyens logistiques (temps de réunions, préparation)
- Les partenariats
- Les moyens obligatoires (législation DDCE, PPMS , Plan vigi pirate protocole sanitaire )

**III/ OBJECTIFS GENERAUX ET OPERATIONNELS**

- Les objectifs
- Les courants pédagogiques
- La démarche pédagogique
- L'arbre pédagogique

**IV/ LES ACTIVITES**

**V/ LE FONCTIONNEMENT**

- Participation des enfants
- Répartition des temps d'activités/repos/les accueils/les rituels/les temps calmes
- Communication avec la famille et participation ou implication de la famille

## **PREAMBULE**

Depuis plusieurs années, la Direction de l'éducation de l'enfance et de la famille de la ville de Carros, et en particulier le service de l'enfance, tend à développer et à harmoniser un accueil bien traitant des enfants et de leur famille, au sein de ses structures de loisirs.

L'intention éducative est de placer l'enfant au cœur de ses préoccupations, afin de lui permettre d'être un acteur épanoui dans ses loisirs, et de l'être plus tard dans sa vie citoyenne.

### **INTRODUCTION**

#### **1. Lien avec le projet du Pôle et le Projet de service**






Le projet pédagogique est directement lié au projet de service, qui découle lui-même du Projet du Pôle Education. Nous basons ainsi notre action à l'égard des enfants sur les valeurs éducatives suivantes :

- Une approche du « vivre ensemble » dans l'échange, le partage, la solidarité et la laïcité.

*Cette approche a pour objectif une mixité sociale au niveau des sexes, des catégories sociales, des quartiers et territoires ainsi que sur le plan intergénérationnel. Il s'agit là de lutter contre l'individualisme en cours dans notre société et de créer du lien social là où il est parfois délité*

*Ce sont ces valeurs qui nous serviront de base pour la déclinaison des objectifs généraux de notre ACM.*

- Une approche éco citoyenne et de développement durable (agenda 21) axée prioritairement sur :

-  La recherche d'économie d'énergie et de papier
-  Le tri sélectif systématisé dans tous les établissements
-  L'éducation à l'écocitoyenneté
-  La lutte contre le gaspillage de nourritures
-  La réduction de l'utilisation de produits chimiques induisant des résidus (produits d'entretien, peintures,)

*L'objectif de cette approche est d'élever le niveau de conscience écologique et la prévention santé et de tendre vers le réajustement des pratiques de nos usagers et de notre personnel*

- Une approche professionnelle bien traitante rentrant dans le cadre d'un service public local

*L'objectif de cette approche est de permettre à l'ensemble de personnel du Pôle Education d'analyser ses pratiques de toute nature, afin de contribuer à l'épanouissement des usagers autant que du personnel*

## 2. Le Projet de service (les valeurs)



## 3. Qu'est ce qu'un Accueil collectif de Mineurs pour Carros?

Les accueils périscolaires sont pour les enfants de véritables lieux d'éducation et de socialisation. Situés à l'articulation des différents temps de vie (temps scolaire, famille, temps libre) ils doivent être coordonnés et complémentaires. Ils sont conçus pour que les enfants puissent acquérir des compétences et des savoirs, non liés aux apprentissages traditionnels. Les structures d'accueil participent donc au développement harmonieux de la personnalité de l'enfant et visent plusieurs objectifs :

- ◆ Favoriser une meilleure prise en compte des rythmes de vie de l'enfant
- ◆ Permettre l'apprentissage du vivre ensemble
- ◆ Favoriser la relation enfant/ école/ famille.

L'amélioration de la qualité des temps d'accueil périscolaires, au-delà d'objectifs éducatifs, repose sur le principe de la mutualisation des locaux et des moyens. Cela est négocié au sein de chaque équipe d'animation, en tenant compte notamment des modalités de fonctionnement de chacun et du respect des règles d'utilisation.

### 4. Le Suivi sanitaire

L'équipe est vigilante quant aux blessures qui pourraient atteindre les enfants. Si la blessure n'est pas grave, par téléphone ou le soir même les parents sont contactés. Le cahier de soins nous permet d'avoir un suivi et de répertorier toutes les blessures et soins apportés.

Si la blessure est plus grave, les parents sont informés immédiatement. S'ils ne peuvent pas se déplacer rapidement, nous ne prenons aucun risque, l'enfant est évacué à l'hôpital le plus proche par les services d'urgence.

Tous les enfants possèdent une fiche sanitaire où les informations importantes sont répertoriées.

### **L'accueil spécifique d'enfant porteur d'handicap**

Le service Enfance de la Mairie de Carros prône l'égalité des enfants devant le loisir, aussi au regard de la loi du 11 février 2005 relative à l'Égalité des Droits et des Chances, il a été mis en place depuis plusieurs années déjà un Accueil spécifique pour les enfants porteurs de handicap ou souffrant d'un problème de santé particulier.

Ils pourront être accueillis sur les ACM sur la base d'un « Contrat d'Accueil Municipal Personnalisé » (C.A.M.P).

Dans les cas où cela s'avère nécessaire, l'encadrement pourra être renforcé par un animateur P.A.P (Projet d'Accueil Personnalisé) ayant suivi une formation.

#### - Les CAMP

Les contrats d'Accueil Municipaux Personnalisés (Les CAMP)

La ville de Carros a la volonté d'accueillir, les enfants présentant des troubles de santé connus (ponctuels ou chroniques) sous réserve que les moyens nécessaires à cet accueil puissent être mis en œuvre par la commune et que la famille soit mobilisée.

L'accueil de ces enfants, sur demande de la famille, se fait à partir d'un CAMP, permettant de formaliser les moyens spécifiques nécessaires à l'accueil de l'enfant.

L'ensemble des équipes (animateurs, agents techniques) a identifié les enfants concernés fréquentant le périscolaire et connaît les protocoles et mesures à prendre en cas de besoin.

#### - Les PAP (Projet Accueil Particulier)

Sur la base du diagnostic de l'enfant, l'animateur PAP devra mettre à disposition les moyens nécessaires pour permettre son accueil.

Ces moyens permettront d'assurer son épanouissement et son évolution (accueil particulier dans un fonctionnement collectif) en fonction de ses besoins.

Si cet objectif n'est pas atteint, c'est que l'accueil n'est pas adapté.

Il y a 4 conditions à l'accueil en PAP :

- Disponibilité de l'animateur
- Assurer la sécurité de l'enfant
- Préserver la sécurité affective, morale et physique du groupe
- Préserver le bon fonctionnement de l'ACM

La finalité d'un PAP est UN ACCUEIL CLASSIQUE DE L'ENFANT A TERME (quand c'est possible)

#### Le rôle de l'animateur repérant,

L'équipe repère les enfants aux besoins spécifiques ou aux comportements inquiétants, font remonter les informations aux responsables, elle trouve et teste des solutions en interne dont le PAP

Si aucune solution n'est trouvée, les éléments sont étudiés par la direction de l'enfance de l'éducation et de la famille et d'autres possibilités sont envisageables :

- Un rendez –vous avec la famille assuré par la responsable du SME et la coordination du suivi des familles, au besoin, la présence d'un élu et ou du PRE.
- Le contrat d'engagement réciproque (pour les élémentaires) : rendez –vous avec la famille pour évoquer les problématiques et les conséquences en cas de non-respect du contrat.
- Le PRE : avec la famille pour remplir avec son accord la fiche de repérage et la procédure.
- L'orientation MSD : Sollicitation de la MSD si besoin par le biais des assistantes sociales. Un entretien avec l'ADRET est possible également.
  
- L'information préoccupante(IP) : rdv avec la famille, l'IP peut être rédigée par les responsables, par les responsables et l'institution, l'institution seule.

### Notre vision de l'accueil périscolaire à Fiori

Pour nous, les différents temps d'accueil périscolaires, sont des moments pour apprendre la vie en société. En apprenant à se respecter, à respecter les autres, respecter les règles. Ce sont des temps où le jeu et les loisirs sont rois, c'est en jouant que l'enfant construit son « Je ». Temps d'apprentissage, de découverte et d'expression, ils doivent permettre à chaque enfant de se dépasser, s'exprimer, découvrir des sensations nouvelles, découvrir le monde qui nous entoure.

- ✓ Apprendre à devenir grand.

### II. Descriptif de l'ACM

#### Adresse :

5562 – 5578 Route départementale 06510 Carros

L'école accueille les enfants de l'école inscrits auprès du Guichet Unique du Pôle Education du 1 septembre 2020  
au mardi 6 juillet 2021

Les enfants sont âgés de 6 à 10 ans

Nombre d'enfants inscrits	
Matin : 7h30 /8h20	34
Midi : 12h/14h	100
Soir : 16h30/18h	52

## L'équipe

<b>Noms/ prénoms</b>	<b>Diplômes</b>	<b>Matin</b>	<b>Midi</b>	<b>Soir</b>	<b>Missions</b>
Viviane DEMARET	BBJEPS		X	X	Responsable de structure
Delphine TOURON	BBJEPS	X	X		Animatrice
Caroline TOSEL	CAP Petite Enfance	X	X	X	Animatrice
Virginie SPENNATO	ETAPS		X		Educatrice sportive
Kevin GARCIA	BAFA		X		Animateur
RIZELLI Malvina	BAFA		X	X	Animatrice
Coralie GHETTAS	BAFA		X		
Suzanne GAROFALLO					Agent technique référent

### Le matin

Accueil échelonné de 7h30 à 8h20

Jeux de construction, dessins, livres à disposition...

## La pause méridienne

### Répartition des enfants par service

Afin de permettre à chaque enfant de participer aux APC et à la séance de sport menée par l'éducatrice du service des sports

Deux services sont organisés : 12h40 et 13h15

#### Lundi et vendredi

Les CE2/CM1 mangent avec les CM1 /CM2 à 12h40

Les CP et CE2 mangent à 13h15

#### Les mardis et jeudis

Les CP et CE2 mangent à 12h40

CE2/CM1 mangent avec les CM1 /CM2 à 13h15

Conformément au protocole sanitaire, le groupe classe mange ensemble à des places déterminées par un plan de table, par contre sur le temps d'animation les deux groupes peuvent se « mélanger ».

Il y a trois activités proposées aux enfants qui s'inscrivent à la carte avec un système d'étiquette ..

## Le périscolaire du soir

Les enfants sont récupérés dans les classes, prennent le goûter fourni par la collectivité, en extérieur si le temps le permet

Différentes activités sont proposées (voir tableau)

Un espace est dédié aux devoirs

Ouverture aux familles à 16h45 et départ échelonné jusqu'à 18h

A 18h les enfants d'âge élémentaire ne sont plus sous notre responsabilité et pourront être laissés devant l'établissement à l'heure de fermeture.





## OBJECTIFS DES TEMPS PERICOLAIRES

### « BIEN GRANDIR »

- Permettre et favoriser l'acquisition ou le développement de l'autonomie
- Concerne surtout les CP à table notamment

### Notre démarche

- Chercher et ranger le matériel dédié à l'activité

### « VIVRE ENSEMBLE »

Vivre ensemble, c'est quoi ?

Vivre ensemble ne va pas de soi et se décline en diverses actions :

- *promouvoir des valeurs ;*
- *développer la solidarité ;*
- *former à la citoyenneté ;*
- *prévenir les conflits ;*
- *respecter les cultures, les différences ; les règles*
- *renforcer la volonté des individus à être des acteurs ;*

Vivre ensemble des activités : Vivre ensemble sereinement des activités, des situations de jeux. Apprendre à perdre sans haine, à gagner sans écraser, à coopérer pour gagner, à faire des choix, à élaborer des stratégies collectives de jeux. Trouver sa place dans le groupe et respecter celle des autres.

Apprendre à partager des espaces de jeux, des objets... Apprendre à négocier, à faire respecter ses droits et à respecter ceux des autres.

Apprendre à agir collectivement (collecter les idées, discuter, décider, réaliser...), à prendre sa part de responsabilités dans une action collective, à décider collectivement (accepter que son idée ne soit pas majoritaire).

Gérer les conflits, apprendre à percevoir, à maîtriser et à exprimer ses émotions. Savoir régler un conflit sans violence. Apprendre et s'entraîner à la médiation.

Accepter les différences :

Apprendre à accepter les différences au quotidien : racisme, relation filles/garçon, handicaps... Vivre avec des règles  
Comprendre la nécessité et l'utilité des règles. Apprendre à communiquer, savoir prendre la parole, donner son avis, même s'il est minoritaire. Savoir débattre tout en restant à l'écoute. Savoir accepter la parole de l'autre. Savoir garder une trace écrite pour s'y référer.



### Notre démarche

- Proposer des activités à la carte qui permettent de s'entraîner à choisir parmi plusieurs propositions.
- Proposer des jeux collectifs et coopératifs qui mettent l'accent sur une démarche qui utilise la coopération pour gagner. Mettre en places une boîte à idées d'activités qui servira à planifier des activités proposées par les enfants.
- En favorisant la discussion avec des réunions d'enfants, ou par des débats.
- L'organisation pédagogique instaurée tend à respecter le rythme de vie des enfants, et leur laisse notamment la possibilité de ne pas participer aux activités ou de ne rien faire.
- Intervention immédiate des animateurs présents auprès des enfants chaque fois qu'ils sont confrontés à une difficulté d'acceptation des différences, du non respect...
- Demande formalisée d'attention particulière des animateurs en direction d'enfants « différents » pouvant être l'objet de moqueries.
- Utilisation par tous, enfants et adultes, des codes sociaux en vigueur (dire bonjour, merci)
- **En imposant le respect du travail des agents de service.**
- En ayant des règles de vie commune avec l'école pour éviter les contradictions.
- En affichant les règles de vie, élaborées avec les enfants.
- « Travail » sur la journée du 20 novembre Journée internationale des droits de l'enfant.



### L'éducation en environnement durable ( EEDD)

L'Education à l'environnement vers un développement durable **vise à permettre à chaque enfant** d'acquérir les compétences utiles à l'exercice des droits et devoirs de **futurs « éco » citoyens.**

### Notre démarche

- Tri du papier, des outils d'écriture
- Lutte contre le gaspillage alimentaire, récupération de l'eau des carafes pour l'arrosage
- Activités de loisirs créatifs de récupération.
- Jardin pédagogique d'aromatiques...
- Sensibilisation au monde du vivant.
- Affichages pédagogiques sur la faune et la flore.



ACTIVITES	Matin	Midi	Soir
Dessins libres, coloriages	X	X	X
Jeux traditionnels de cour	X	X	X
Jeux de société, de cartes	X	X	X
Loisirs créatifs	X	X	X
Jardinage	X	X	X
Tennis de table		X	X
Activité d'expression, danse		x	x
Jeux « semi-actifs »		X	X
Théâtre		X	
Sport avec le service des sports		X	

### La pratique du sport et autres activités physique

Contribuent à l'éducation à la santé en permettant aux enfants de mieux connaître leur corps, et à l'éducation à la sécurité, par des prises de risques contrôlées. Sa pratique éduque à la responsabilité et à l'autonomie, en faisant accéder les enfants à des valeurs morales et sociales, telles que le respect de règles, le respect de soi-même et d'autrui.

Ces activités jouent un rôle déterminant dans l'accès des enfants au sport et donne sens au "vivre ensemble"

Il participe pleinement à la santé et à la préservation de l'intégrité physique des enfants.

Plusieurs activités physiques et sportives sont proposées

Selon les moyens humains et techniques disponibles, on peut mettre en œuvre :

- pour la réalisation de performances : activités athlétiques
- pour les activités de coopération et d'opposition individuelle ou collective : jeux de lutte, de raquettes, jeux collectifs (traditionnels ou sportifs)
- pour les activités à visée artistique, esthétique ou expressive : danse, activités gymniques

Chacun des modules abordés est l'occasion de construire des connaissances nouvelles, tant sur soi que sur les activités physiques et sportives pratiquées.

L'ensemble des équipes (animateurs, agents techniques) a identifié les enfants concernés par un CAMP (contrat d'accueil municipal personnalisé) fréquentant le périscolaire et connaît les protocoles et mesures à prendre en cas de besoin.

Direction de l'éducation, de l'enfance et de la famille.

- Les moyens logistiques (temps de réunions, préparation)

Une réunion d'une heure demie a lieu chaque lundi avec les animatrices des grandes sections et une heure avec les ATSEM

Objectifs de ces réunions :

- Point enfants.
- Analyse et point sur l'atteinte ou non des objectifs pédagogiques et réajustements si nécessaire.
- Echanges sur les freins et leviers permettant un bon fonctionnement.
- Projets en cours et perspectives.
- Préparation des temps forts de l'année.
- Echanges de pratique.
- 
- Matériels et financiers

Matériel

Du matériel pédagogique : jeux de société, jeux symboliques, matériel pour faire des activités manuelles, matériel sportif et autres sont commandés au prorata du budget alloué

Certaines choses sont mutualisées avec l'école : babyfoot, table de tennis de table et matériel de la salle de motricité

Financier

Un budget pédagogique est attribué pour l'achat de matériel. De plus, une demande de budget supplémentaire et un budget d'investissement peut être attribué.

- Les partenariats

Les divers partenaires se composent de la manière suivante :

L'éducation Nationale :

- Les échanges se font essentiellement le jour de décharge du directeur de l'établissement, au conseil d'école ainsi qu'aux réunions d'équipe éducative. Le but étant de travailler en partenariat pour enrichir la cohérence de notre action envers l'enfant et sa famille.
- Participation et partenariat à différents temps forts de l'année avec l'école et les associations des parents d'élèves.  
(Sous réserve en raison de la crise sanitaire)

- Les moyens obligatoires législation SDJES, PPMS

Diplômes et vaccins sont sur clé USB

Documents obligatoires sur site

Le PPMS spécifique au périscolaire en cours de rédaction

Crise sanitaire

**Le protocole est conformément appliqué selon les mesures en vigueur et actualisé au fur et à mesure**

Plan vigipirate

**Toujours en vigueur également, l'accès à l'intérieur est interdit aux familles sauf exceptions : réunions, conseils d'école.**

